



Micro entreprise de production végétale et échange intra régionale : cas du Mali dans l'espace CEDEAO

Participation of micro-enterprises and intra-regional trade in ECOWAS plant production: the case of Mali

Ibrahim BASSOLE

Ibrahim BASSOLE est enseignant chercheur des Université des Sciences Sociales et de Gestion de Bamako – Mali, spécialiste du Commerce Intra Régional. Il est aussi associé à l'Equipes pédagogiques des cours d'Histoire des Faits Sociaux Économiques, de Planification Entrepreneuriale, de Macroéconomie Internationale et d'Economie du Développement.

Yirimadio 501 logements ; rue : 584
Porte : 104, Bamako-Mali

Modibo TRAORE

Modibo TRAORE est professeur titulaire des universités des Sciences Sociales et de Gestion de Bamako – Mali, spécialiste d'Économie du Développement, Paris 1.Panthéon-Sorbonne.

Faladié Sema, Bamako-Mali

Résumé

Notre article, vise à favoriser le lien entre participation des micros entreprises de productions végétales et échanges intra régionales du Mali à l'intérieur de l'espace CEDEAO. En effet, cet article s'intéresse surtout au rôle du profil des acteurs d'échanges intra dans la dynamique des relations d'échanges intra régionale CEDEAO. Il s'agit particulièrement de trois types d'acteurs impliqués directement et indirectement dans les opérations d'échange intra régional tels qu'examiner dans notre article.

Mots-clés

Micros entreprise, échange intra régionale, espace CEDEAO, Mali

Digital Object Identifier (DOI): <https://doi.org/10.5281/zenodo.14946435>

Abstract

Our article aims to promote the link between the participation of micro crop production companies and intra-regional exchanges in Mali within the ECOWAS area. Indeed, this article is mainly interested in the role of the profile of intra-trade actors in the dynamics of intra-regional ECOWAS trade relations. These are particularly three types of actors involved directly and indirectly in intra-regional exchange operations such as examined in our article.

Keywords

Micro businesses, intra-regional exchange, ECOWAS area, Mali

INTRODUCTION

Aujourd'hui en Afrique de l'Ouest, le commerce intra régional entre pays reste relativement faible. Selon certaines études récentes¹, il se situe entre 10 et 15% du commerce total de la zone CEDEAO². Alors que, le commerce entre pays de l'Europe et d'Amérique latine représente respectivement environ 80 et 60%.

Historiquement, l'échange entre pays du sahel et pays forestiers de la zone CEDEAO est basée sur des produits spécifiques tels que les céréales et le bétail d'un côté, la cola et les fruits tropicaux de l'autre. Sur la base de cette situation, des échanges se sont développés, formalisés ou non, avec une vie de relations et de circulations intenses qui laissent transparaître au quotidien une véritable intégration des économies des pays de la zone.

Cette intégration s'appuie sur des réseaux de relations sociales des acteurs divers de l'échange, commerçants et transporteurs dans les zones frontalières. Le développement des échanges intra régional à l'intérieur de l'espace CEDEAO entre le Mali et les pays qui l'entourent, aussi bien de la zone UEMOA³ que hors UEMOA⁴, représente près d'un cinquième des échanges intra régional du pays en 2012 et constitue le deuxième importateur derrière la Côte d'Ivoire (30 %).

La faiblesse du commerce intra régional à l'intérieur de l'espace CEDEAO reste basée sur des avantages comparatifs naturels, donc sur l'absence de développement d'entreprise agricole et agroindustriel. Le faible développement du commerce intra dans la zone est sous-tendu par manque de dynamisme et d'absence du développement de l'entreprise.

¹ PICA0, 2010 ; CAPOD, 2010 ; CNUCED, 2013 ; INSEE, 2008;

² Communauté Economique Des Etats d'Afrique de l'Ouest

³ (le Niger, le Burkina Faso, la Côte d'Ivoire, et le Sénégal)

⁴ (la Guinée)

En plus de son caractère embryonnaire global, il y a une forte disparité par pays du processus de développement de l'entreprise. Par exemple dans le cas du Mali, les efforts de développement d'entreprise de production d'eau minérale et de jus de fruit est relativement importantes ainsi que dans les échanges.

Au Mali, l'examen de la démographie des entreprises réparties dans les systèmes de production en fonction de la taille et par secteur, suit la loi normale de la distribution statistique. En effet, par analogie :

- la partie de la courbe asymétrique étalée vers la gauche, représente le poids des micros et petites entreprises environ 80% (BASSOLE, 2022 ; CPS, 2014 ; INSTAT et ONEF, 2015) ;
- la partie droite de la courbe, indique la faible présence des moyennes et grandes entreprises (20%).

Notre travail est centré sur la partie gauche de la courbe, c'est à dire le poids des micros entreprises de production végétale dans les échanges intra régionales du Mali à l'intérieur de l'espace CEDEAO.

La revue de la littérature sur le commerce régional révèle deux modèles d'approches

- i. Le premier modèle considère le commerce régional comme une opportunité, une ressource aussi bien pour les populations que pour les Etats, à l'image des études réalisées par ((Igué et Soulé, 1992 ; Amselle J.L. et Gregoire, 1988 ; Egg J. et Herrera J, 1998) ;
- ii. À l'opposé, le seconde modèle s'appuie sur le rôle des acteurs du commerce transfrontalier tels que, souligner par (Bassolé, 2022 ; Gregoire E, 1991 ; 1993 ; Dabié Désiré Axel NASSA, 2005).

Notre article traite : « le lien entre micro entreprise de production végétale et échange intra régionale du Mali dans l'espace CEDEAO ». En effet, cet article s'intéresse spécifiquement au profil des acteurs du commerce intra régionale dans la dynamique des relations d'échanges de production végétale à l'intérieur de l'espace CEDEAO.

L'objectif général visé dans cet article consiste à examiner, le lien entre flux d'échange intra de production végétale et taille de l'activité de l'entreprise. Autrement :

Quels sont les facteurs qui limitent le lien entre micros entreprise de production végétale et échange intra régionale du Mali à l'intérieur de l'espace CEDEAO ?

Cet article s'appuie sur deux hypothèses principales, à savoir :

- i. les flux d'échanges intra régionales de productions végétales influencent positivement la taille de l'activité de l'entreprise ;
- ii. la dynamique des activités de productions végétales détermine le profil des acteurs d'échanges intra régionales.

Notre approche méthodologique repose d'abord sur la collecte des données et ensuite sur le traitement des informations.

- i. Collecte des données

Elle consiste à recueillir des données issues de notre enquête, réalisée en deux étapes sur le profil des acteurs opérant dans le commerce intra régional (thèse Ibrahim BASSOLE, 2022), auxquels il faut ajouter des statistiques économiques des pays de la CEDEAO, de l'UEMOA, du CNUCED, de l'INSAT et du Ministère de l'économie et des finances, ainsi que des informations collectées sur l'internet.

- ii. Traitement des informations

Nous avons utilisé la statistique descriptive, l'analyse économique générale et la mathématique pour traiter les informations collectées ci-dessus. Ces informations ont fait l'objet de traitement manuel à l'aide de tableau et de schéma illustré à l'intérieur de l'article.

Notre article est structuré en trois questions pour traiter i) la dynamique des activités de productions végétales (ii) la dynamique du profil des acteurs du commerce intra régionale (iii) les acteurs locaux du commerce intra régional.

I. Dynamique des activités de productions végétales

Commençons par la première question en examinant d'abord, la croissance des activités de productions végétales et ensuite les vecteurs de cette croissance.

1. Croissance des activités de productions végétales

Pays sahélien enclavé au cœur de l'Afrique de l'Ouest, le Mali couvre une superficie de 1 241 238 km², dont près de 60% appartiennent à la zone sahélo-saharienne ou désertique. La population totale du Mali est estimée à environ 18 957 258 habitants en 2017.

Selon le recensement général de la population de 2009, elle était de 14 517 176 habitants dont 77 % est rurale et 46 % de moins de 15 ans. Elle enregistre une légère prédominance des femmes (51 %) et se concentre principalement dans la partie sud du pays et le long du fleuve Niger. Avec un taux de croissance annuel de 3,6 %, la population sera d'environ 25,5 millions habitants en 2025.

La structure administrative du pays se compose de huit (8) Régions (Kayes, Koulikoro, Sikasso, Ségou, Mopti, Tombouctou, Gao, et Kidal), un District, celui de Bamako la capitale, quarante-neuf (49) Cercles, et 703 Communes dont 96 urbaines.

L'économie malienne repose pour l'essentiel sur le secteur rural dont les activités sont-elles mêmes fortement influencées par les aléas climatiques. Le gouvernement du Mali a identifié le développement agricole comme le principal moteur de la stratégie de croissance économique du pays, de réduction de la pauvreté et de sécurité alimentaire.

L'agriculture malienne est dominée par des exploitations familiales de petite taille puisque 68% des exploitations cultivent moins de 5 ha, 18% ont des superficies comprises entre 5 et 10 ha et seulement 14% dépassent 10 ha (CPS, 2009).

Ces exploitations sont basées sur la polyculture céréalière et l'élevage. En effet, certaines exploitations dans le Nord du pays présentent une très forte spécialisation pastorale malgré des conditions agro-climatiques sahéliennes et sub-sahariennes. (DNSI et al, 2007).

Dans ce cadre, les autorités maliennes ont adopté la Loi d'Orientation Agricole (LOA) en août 2006. Cette Loi traduit la volonté de l'ensemble des partenaires du secteur de passer d'une agriculture de subsistance à une agriculture intensive et diversifiée capable de satisfaire les besoins croissants du pays, et tournée vers la conquête des marchés sous -régionaux et internationaux.

La LOA est l'instrument directif et fédérateur pour les politiques touchant aux domaines de l'agriculture, de l'élevage, de la pêche et de la forêt.

2. Vecteurs de la croissance

Arrêtons-nous un instant sur les deux vecteurs classiques de la croissance, c'est-à-dire l'offre et la demande de céréales au Mali.

2.1.L'offre

Dans la perspective de l'offre, l'inventaire rapide du PIB agricole (PIBA) du Mali de 2006 à 2010 montre que, la production des céréales sèches (mil, sorgho, maïs, fonio) a atteint 43%, suivies de l'élevage 23%, le riz 13 % et le coton 3 %. Envisageons d'abord l'évolution des principales productions de céréales du pays et ensuite la demande.

2.1.1. La filière riz : 4,2 % du PIB

La Haute Vallée du Niger au Mali, représente un ancien grand site rizicole, de l’Afrique de l’Ouest. La riziculture, en Haute Vallée⁵ remonte à 1500 an av J. Selon Ibn Batouta, le riz était cultivé sur de grandes surfaces au Mali.

Le riz s’y est développé selon trois types de cultures :

- la culture sèche des montagnes ;
- la riziculture aquatique pluviale des marres et dépressions ;
- la riziculture des plaines alluviale du Niger.

2.1.2. Les autres filières de céréales

Les rendements des principales filières de productions céréalières au Mali sont en général variables et stagnants sur la période (voir sur le tableau n°1 et 2 ci-dessous) :

Tableau n°1
Développement des filières de productions végétales au Mali

Cultures	Rendement	Rendement des cultures de céréales (kg/ha)						
		2001	2003	2004	2005	2006	2007	2008
Riz		832	2040	2313	3056	2 284	2 578	2762
Sorgho		924	737	885	1189	845	839	826
Mais		1499	1158	1436	1845	1493	1713	1683
Blé		2464	1790	2505		2200	2403	2503
Fonio		507	470	470	787	535	573	
Mil		832	510	667	823	780	755	741

Source : Rapport CPS agriculture, 2014

- les rendements du riz paddy (prenant en compte les systèmes irrigués et pluviaux) sont supérieurs et croissantes sur la période de 2006 à 2008, comparé aux rendements moyens d’Afrique de l’Ouest (2009 kg/ha) ;
- les rendements du maïs sont supérieurs et décroissantes sur la période de 2007 à 2008, comparé aux rendements moyens d’Afrique de l’Ouest (1556 kg/ha) ;
- les rendements du blé sont croissantes et supérieurs sur la période de 2006 à 2008, comparé aux rendements moyens d’Afrique de l’Ouest (1902 kg/ha) ;
- à l’inverse, les rendements du sorgho et mil sont décroissantes et inférieurs sur la période de 2006 à 2008, comparé aux rendements moyens d’Afrique de l’Ouest (938 et 845 kg/ha).

De façon générale, le rendement des cultures au Mali résulte surtout par l’intensification des systèmes de culture, et non par une amélioration à grande échelle de la productivité.

Tableau n°2

⁵ Une espèce de riz flottant *Oryza Glaberima* et diverses espèces de riz sauvage

Rendements moyens des principales cultures sélectionnées en Afrique de l'Ouest, comparé à l'Afrique subsaharienne et en Asie du Sud-Est

Rendement	Afrique de l'Ouest			Afrique subsaharienne			Asie du Sud-Est		
	Rendement (kg/ha)			Rendement (kg/ha)			Rendement (kg/ha)		
Cultures	90-99	00-09	08-12	90-99	00-09	08-12	90-99	00-09	08-12
Blé	1902	1359	1699	1781	2176	20405	940	1411	1776
Riz, paddy	1640	1672	2009	2153	2372	2523	3242	3836	4136
Maïs	1258	1556	1175	1543	1744	1983	2119	3086	3813
Mil	700	845	736	651	763	690	668	812	913
Sorgho	838	938	980	808	910	952	1266	976	1065
Total céréales	954	1102	1186	1199	1372	1517	3013	3677	4045

Source : Rapport FAO, 2015

2.2. La demande

Dans l'optique de la demande, tirée par la demande intérieure locale et ensuite celle extérieure.

2.2.1. La demande intérieure locale

Les céréales maliennes s'écoulent essentiellement sur le marché local, dans les foires hebdomadaires des zones de production et les marchés des centres urbains. Les études (AIRD 1998, 2002) montrent que le Mali dispose d'avantage comparatif dans la production et la commercialisation de riz tant sur son marché local que sur celle de la sous-région. Il en est de même pour le mil-sorgho sur le marché local.

Pour profiter de son avantage comparatif en riz, le Mali devra investir dans l'aménagement de superficies à l'Office du Niger où les rendements atteignent 6 à 7 tonnes à l'hectare. En effet, les pays de la sous-région y compris le Mali sont des importateurs nets de riz. Ainsi, la Côte d'Ivoire, le Sénégal, la Guinée et le Ghana ont importé en 2001 près de deux millions de tonnes de riz.

La zone UEMOA importe les deux tiers de sa consommation de riz, pour combler ce déficit, il faut accroître la production par une extension de 200 000 ha des superficies aménagées dans la seule zone de l'Office du Niger, soit seulement 20% du potentiel de cette zone.

2.2.2. La demande extérieure

Il s'agit surtout des exportations de céréales du Mali vers les pays voisins de l'espace CEDEAO.

i. La demande totale de céréales

On constate que, les exportations de maïs restent en hausse comparé à celle du mil et sorgho sur la période de 2008 à 2013 (illustré dans le tableau n°3).

Tableau n°3
Exportations de céréales du Mali

Années	2008	2009	2010	2011	2012	2013
Céréales exportés(T)						
Maïs	720	3,600	2,340	4,614	331	-
Mil	-	-	447	2 127	44,2	883
Sorgho	-	-	200	1 146	53	-
Total des Céréales Exportés (T)	720	3,600	2,987	8 487	428	883

Source : Projet ATP/E-ATP de l'USAID, 2008-2012,

ii. La demande de maïs

Pour la période de 2008 à 2013,

- la Mauritanie représente, le premier pays voisin intéressé par les maïs du Mali ;
- le Sénégal et la Côte d'Ivoire, occupent le second rang des pays intéressés par les maïs du Mali ;

Tableau n°4
Exportations de maïs du Mali

Années	2008	2009	2010	2011	2012	2013
Céréales exportés(T)						
Mauritanie	720	3,600	1,391	2, 972	193	576
Sénégal	-	-	1,356	3,945	225	807
Côte d'Ivoire	-	-	240	1,570	10	-
Total Maïs Exportés (T)	720	3,600	2,9340	4,614	331	0

Source : Projet ATP/E-ATP de l'USAID, 2008-2012,

iii. la demande de mil

Pour l'exportation de mil,

- la Mauritanie représente, le premier pays importateur du mil Malien ;
- alors que, le Sénégal et la Côte d'Ivoire viennent en seconde position.

Tableau n°5
Exportations de Mil du Mali

Années	2008	2009	2010	2011	2012	2013
Céréales exportés(T)						
Mauritanie	720	3,600	1,300	1,621	182	-
Sénégal	-	-	1,040	2,176	149	-
Côte d'Ivoire	-	-	0	817	0	-
Total Mil Exportés (T)	0	0	447	2,127	44	883

Source : Projet ATP/E-ATP de l'USAID, 2008-2012,

iv. la demande de sorgho

À l'inverse du maïs et du mil,

- le Sénégal représente, le premier pays importateur du sorgho Malien ;

- la Mauritanie et la Côte d'Ivoire occupent le second rang des pays intéressés par le sorgho du Mali.

Tableau n°6
Exportations de sorgho du Mali

Années	2008	2009	2010	2011	2012	2013
Céréales exportés(T)						
Mauritanie	-	-	5	1,177	-	-
Sénégal	-	-	195	569	53	-
Côte d'Ivoire	-	-	-	-	-	-
Total Sorgho Exportés (T)	0	0	200	1,746	53	0

Source : Projet ATP/E-ATP de l'USAID, 2008-2012,

Les flux d'échanges primaires végétaux du Mali, restent surtout dominés par les exportations de céréales sèches vers les pays voisins de l'espace CEDEAO.

II. Dynamique du profil des acteurs du commerce intra régionale

Intéressons-nous dans cette section au commerce informel transfrontalier et ensuite à l'organisation nouvelle des échanges.

1. Commerce informel transfrontalier

Le commerce informel transfrontalier regroupe les fondements du commerce traditionnel transfrontalier et ensuite l'ampleur du commerce traditionnel informel.

1.1.Fondements du commerce traditionnel transfrontalier

Le commerce traditionnel transfrontalier a toujours été une des caractéristiques principales des relations d'échanges entre sociétés africaines du moyen âge. En effet, la zone ouest-africaine était au 16ème siècle, considéré comme un espace d'échange ou s'entremêlaient flux de longue distance et flux locaux (Harre, 1996).

Cet espace favorisait les relations économiques avec les zones sahariennes et le grand Maghreb. Les caravanes marchandes acheminaient l'or du Soudan jusqu'aux villes arabes et, en retour, approvisionnaient les nombreuses métropoles en sel, en étoffes, en perles et en manuscrits.

Il s'agit d'une forme de solidarité et de complémentarité économique qui se créait entre les peuples du Sahel et ceux de la zone forestière (Igué, 1995). Il en est resté en Afrique de l'Ouest des vestiges incarnés par des réseaux autour des produits spécifiques :

- la cola géré par des réseaux Dioulas ;
- le bétail et le sel par les Haoussas ;
- les tissus et les cotonnades par les Yorubas.

1.2. Ampleur du commerce informel traditionnel

Le commerce traditionnel informel porte sur une gamme importante de produits, allant des produits primaires agricoles à ceux transformés ou manufacturés.). En Afrique de l'Ouest, les échanges traditionnels informels sont relativement plus importants entre pays voisins tels que :

- entre le Bénin et le Nigeria, selon les travaux du LARES (1992, 2005 et 2011) ces trafics informels représentent 35%, 51 % et 83% des besoins de consommation béninois respectivement pour chacune des années citées ci-dessus ;
- entre le Niger et le Nigeria sur trois principaux produits, les hydrocarbures, du riz et des véhicules d'occasion réexportés en provenance du Nigeria ;
- entre le Sénégal et la Gambie ;
- entre le Togo, la Côte d'Ivoire d'une part et le Ghana d'autre part.

2. Organisation nouvelle des échanges

Deux modes de spécialisation caractérisent le commerce intra régional, la spécialisation des zones de production et celle des pays.

2.1. Spécialisation des zones de production dans le commerce intra régionale

Trois grands systèmes de production dominent en Afrique de l'Ouest, correspondants aux grandes zones agro-écologiques. Il s'agit de la zone subéquatoriale côtière plus humide, la zone centrale semi-humide et la zone sèche.

2.1.1 La zone subéquatoriale côtière plus humide

Cette zone se caractérise par une production constituée de racines et tubercules (manioc, taro, patate douce), de bananes plantains, de riz et de maïs à cette production s'ajoute celle de bois d'œuvre, des plantations de palmier à huile, d'ananas, d'hévéas, des cocoteraies, des cacaoyers, des caféiers, des kolatiers et de l'hévéa.

C'est dans cette zone, que fonctionnent de véritables unités agro-industrielles autour des cultures pérennes comme le cacao, le café, l'hévéa et l'ananas, notamment au Nigeria, au Ghana, en Côte-d'Ivoire et au Libéria.

2.1.2 La zone centrale semi-humide

Il s'agit d'une zone caractérisée par une plus grande diversité des productions liée à la variété de ses faciès climatiques et agro-pédologiques. Les principales productions de cette mosaïque agro écologique sont l'igname, le manioc, le maïs, le riz, le sorgho, le mil, le haricot, les légumineuses et les plantations de manguiers, d'agrumes, de cacaoyers, de caféiers, d'anacardiens et espèces naturelles comme le Karité, le Néré.

Les petites exploitations familiales prédominent dans cette zone pourtant propice à la mécanisation de l'agriculture. En effet, on y rencontre également des ranches d'élevage tant de ruminants, que de volaille et de grandes exploitations agricoles consacrées à la production des céréales et des légumineuses, le niébé notamment.

Les concessions de terres faites récemment aux colons agricoles fermiers zimbabwéens dans l'Etat de Kwara tendent à relancer ce type d'exploitation qui a connu un certain essoufflement au cours des années 90. La relance des grandes exploitations est faite prioritairement autour de la production céréalière, notamment du maïs et du riz.

2.1.3 La zone sèche

Cette zone représente par excellence, celle de système de culture à prédominance céréalière : sorgho et mils cultivés en pluvial, riz et blé irrigués (marginal) et/ou pluviaux, légumineuse (pois), oignon, arachide. C'est le principal bassin d'élevage de la zone CEDEAO.

A l'inverse, on constate que dans cette zone, l'introduction de techniques agricoles (aménagements fonciers, irrigation, techniques de conservation des eaux et des sols, ...) et la connexion avec des marchés porteurs contribue à leur viabilisation.

Le développement des cultures maraîchères au Nord du Burkina, de l'oignon au Mali et au Niger, de la patate douce et de la tomate dans la Vallée du Fleuve au Sénégal, constitue un témoignage de ces performances possibles lorsque les producteurs ont accès à un environnement un peu plus porteur et sécurisé.

Avec une faible capacité d'investissement dans la mécanisation, les systèmes d'exploitation s'appuient sur la valorisation de la main d'œuvre disponible. Ainsi, disponibilité de la main d'œuvre et accès aux ressources naturelles forment les principaux facteurs limitant l'évolution des systèmes de production.

2.2. Spécialisation des pays dans le commerce intra régionale

Deux types de produits sont couramment échangés, les produits du cru et ceux transformés ou de l'artisanat traditionnel.

2.2.1 Les produits du cru

La forte spécialisation dans chaque pays pris isolément, dans les produits du cru c'est-à-dire les produits du règne animal ou végétal destinés à l'exportation. L'examen des structures nationales d'exportations agricoles montre une dépendance de chaque pays à l'égard de 1 à 3 produits seulement. Cette dépendance, héritée des spécialisations coloniales est généralement considérée comme un facteur de vulnérabilité des économies agricoles.

2.2.2 Les produits transformés ou de l'artisanat traditionnel

Le capital secondaire est artificiel, il implique le niveau de développement du capital industriel disponible. Il se compose des infrastructures et des équipements productifs, plus ou moins modernes.

Selon des études publiées récemment par le (CUNCED, 2011 et FMI, 2010), le secteur manufacturier en Afrique de l'Ouest ne dépassait la barre de 10% que dans quatre pays. La Côte d'Ivoire est le pays où la part du secteur manufacturier est la plus élevée, avec 17%. À l'inverse, la Sierra Léone (1,8%) et le Nigéria (2,5%) sont les deux pays les plus en retard

Tableau n°7
Spécialisation des pays dans le commerce intra régionale

Produit	Exportation	Importation
Produit du cru		
Céréales	Benin, Burkina Faso, Mali, Niger, Nigeria, Senegal et Togo	Benin, R.C.I, Niger, Nigeria et Togo
Animaux vivants	Burkina Faso, Mali, Nigeria et Niger	Bénin, R.C.I, Niger, Nigeria, Sénégal et Togo
Tubercules	Bénin, R.C.I, Ghana, Niger, Nigeria et Togo	Burkina Faso, Mali et Niger
Cola	R.C.I	Burkina Faso, Mali et Niger
Fruits	Bénin, Burkina Faso, R.C.I, Nigeria, Sénégal et Togo	
Produit transformé de l'artisanat traditionnel	R.C.I, Ghana, Niger, Mali	Mali, R.C. I
Produit alimentaire	R.C.I, Nigeria, Sénégal Ghana	Burkina Faso, Mali, et Niger
Produit non alimentaire	R.C.I, Nigeria, Sénégal Ghana	Burkina Faso, Mali, et Niger

Source : Etude Ibrahim BASSOLE, 2022

Ce tableau n°7 ci-dessus illustre, la spécialisation des pays de la zone CEDEAO en fonction des produits échangés dans le commerce intra régionale,

3. Réseaux du commerce intra régionale

Il représente l'une des portes d'entrée et de sortie des produits manufacturés et agricoles sur le marché. Il se caractérise aussi par le type de produits échangés, pour la plupart des produits manufacturés de fabrication ou de réexportation ivoirienne et nigériane vers les grands centres urbains des Etats en relation.

Quatre principaux marchés se distinguent par leur fonction, leur ampleur et le nombre d'acteurs : les marchés départementaux à caractères régionaux, les marchés de regroupement des villes secondaires et les marchés satellites frontaliers.

3.1. Marchés départementaux à caractères régionaux

Ils se caractérisent par leur aire d'influence qui dépasse généralement les limites du département dont ils sont issus. Leur approvisionnement intervient sur les marchés des villes secondaires, par le regroupement final des produits collectés sur les marchés ruraux.

Ils sont surtout connectés aux capitales des Etats par leur arrimage à ces grands centres urbains, par des routes de bonne qualité qui en font les points de passage obligés des produits manufacturés destinés à l'arrière-pays.

Ces marchés se distinguent également par leur activité quotidienne, parce qu'ils sont accessibles en toutes saisons. Ils sont couverts, avec une capacité d'accueil qui varie de 4000 à 6000 places. Ce type de marché rythme les échanges commerciaux régionaux et départementaux et sert de support à la création d'un important réseau de marchés frontaliers.

Cependant, il existe parmi eux des marchés, comme celle d'Odienné et de Sikasso dont l'accessibilité n'est pas de bonne qualité. En effet, situés en plein centre-ville, l'état de dégradation des axes qui les entourent provoque des engorgements fréquents. Par conséquent, l'absence d'un réseau routier départemental de qualité limite les trafics commerciaux avec les marchés satellites.

3.2. Marchés de regroupement des villes secondaires

Ces marchés sont nés à cheval entre deux Etats et caractérise, par leurs activités, des villes jumelles à fort dynamisme (Igué, 1995). Ils sont animés par des activités commerciales d'une population ethnique homogène.

Certains se trouvent dans des chefs-lieux ou encore dans de grosses aires marchandes situées à l'intersection d'axes routiers importants (lieux carrefours) tels que Tingréla, Ouangolodougou. Leur activité est quotidienne mais propose des animations particulières selon un cycle de six jours pour certains d'entre eux et de quatre jours pour d'autres.

Cette rotation permet une desserte des populations à travers des colporteurs et des commerçants ambulants. Ces derniers se procurent d'abord les produits avec les commerçants grossistes et demi-grossistes basés dans les marchés départementaux avec lesquels ils partagent les mêmes croyances religieuses, « l'islam », et une même langue, le « Dioula ».

Sur la base de la confiance religieuse et ethnique, les grossistes et demi-grossistes leur font des avances en produits qu'ils se chargent de vendre sur les marchés de regroupement. En général,

à la fin de chaque semaine marchande, les commerçants ambulants et les colporteurs reviennent voir leur livreur pour faire les comptes.

Les marchés de regroupement couvrent des aires moins importantes que celle départementaux. Leur superficie varie de 1 à 3 hectares, avec une capacité d'accueil limité à 1000 places, et une fréquentation moyenne de 500 à 600 personnes. Parmi ces marchés, seul celui de Tingréla est à deux niveaux, les autres sont plutôt composés de plusieurs hangars.

A Tingréla, le niveau supérieur est exempt de vendeurs, qui avancent comme raison ne pas être habitués à ce type de vente. En réalité ce type d'emplacement ne leur permet pas d'aborder en premier les clients. Les commerçants s'installent sur le pourtour du marché sous de petits hangars construits en matériaux de récupération tels que les tôles, les bois.

Autour de ces marchés, dans un rayon de 100 mètres se trouvent des entrepôts de stockage des détaillants qui sont d'anciennes concessions aménagées pour stocker principalement les produits vivriers. Leur capacité moyenne est d'une dizaine de tonnes. Ces marchés assurent l'interface entre la ville et les populations rurales.

3.3. Marchés satellites frontaliers

Une dizaine seulement de ces marchés sont très actifs. Il s'agit surtout des marchés périodiques, les villes proches des frontières et les entrepôts frontaliers. Ils ont été créés pour échapper aux tracasseries des politiques économiques, tarifaires et sécuritaires mises en place par les Etats.

C'est un protectionnisme accru de leur marché intérieur, en vue de protéger les produits des entreprises installées sur leurs territoires. Ils connaissent une fréquentation et une communication régulières des populations vivant sur les marges territoriales. Ce type de marché s'est forgé par souci de solidarité, de complémentarité et surtout d'opportunité qu'il offre aux populations.

Ce tableau n°8 ci-dessous illustre, les plus importants de ces centres commerciaux, d'une part entre la Côte d'Ivoire et la Guinée, d'autre part entre la Côte d'Ivoire, le Burkina Faso, le Mali et le Ghana, sont les marchés homologues, c'est-à-dire qu'ils se font face de part et d'autre des frontières et sont distants pour la plupart d'au moins une dizaine de kilomètres.

Tableau n°8
Répartition des marchés frontaliers selon leurs importances

Frontière		Frontière		Frontière	
Côte d'Ivoire	Ghana	Côte d'Ivoire	Mali	Côte d'Ivoire	Guinée
soko	Sampa	Pogo	Zégoua	Minignan	Bougoula
Bondoukou	Sampa	Nigouni	Gonkoro	-	-
-	-	Tiéfinzo	Manakoro	-	-

Source : HAL, Dabié Désiré Axel Nassa, 2006

Entre la Côte d'Ivoire et le Burkina Faso, il existe des marchés qui sont éloignés les uns des autres et fonctionnent de façon périodique avec, comme support, une base urbaine. C'est le cas de Bondoukou qui participe au fonctionnement permanent du marché de Sampa.

En effet, Bondoukou, par ses fonctions de ville administrative régionale, est un marché important pour les produits qui viennent du Ghana par Sampa. Les fonctionnaires de la ville y vont tous les lundis pour faire des achats de certains articles dont les prix défient toute concurrence.

Ce marché attire même une clientèle qui vient de très loin, de Bouaké, de San-Pédro, et même de Gagnoa en Côte d'Ivoire, d'Accra, de Koumassi au Ghana et du Nigeria. Jadis petit village, Sampa compte aujourd'hui une population de 5000 habitants grâce à ces échanges.

En revanche, entre la Côte d'Ivoire et la Guinée, l'éloignement des pôles urbains, la faible densité de population qui commande les différents flux d'échanges ne permettent pas la naissance et l'éclosion de marchés frontaliers dynamiques. Cette situation rend la frontière peu attractive.

Néanmoins quelques marchés émergent. C'est le cas de ceux de Gbéléban et de Minignan situés à la confluence de deux axes routiers reliant la Côte d'Ivoire au Mali et à la Guinée. L'attrait et le fonctionnement des marchés frontaliers sont fonction de leur accessibilité. Il est donc indispensable de porter un regard sur le réseau routier.

3.4. Les voies de transport

L'ensemble des marchés est relié par diverses catégories de voies de transport. Selon l'importance du marché dans l'orientation et l'organisation du commerce intra régional, il est desservi soit par une route principale de catégorie « A », soit par une route de catégorie « B » ou « C » selon la terminologie adoptée.

Les marchés départementaux à vocation régionale sont interconnectés à un réseau de routes praticables en toutes saisons (routes de type A). En général, les routes principales sont bitumées

et en très bon état, et permettent de relier ces marchés à ceux des capitales, ainsi que les pays voisins.

Ces voies asphaltées traversent la zone du Nord au Sud et favorisent les relations avec le Mali et le Burkina d'une part et avec Abidjan d'autre part. Le réseau bitumé représente environ 660 kilomètres. Le Burkina Faso dispose d'une autre voie construite en 1934 sous la colonisation, la voie ferrée. Depuis la privatisation, un effort considérable est fait pour sa réhabilitation.

L'arrimage de la zone contact aux deux autres pays, le Ghana et la Guinée, est fait par des pistes en plus ou moins bon état et très discontinues. Ces routes de catégories « B » relient également les marchés départementaux à ceux des villes secondaires ou marchés de regroupement.

Il en est de même entre les villes d'Odienné et de Bougouni. Le long de ces routes inégalement praticables selon les saisons, se déroule le commerce avec la Guinée, le Mali dans la zone d'Odienné et avec le Burkina Faso, le Ghana dans la zone de Bondoukou.

Les routes de type « C » relient les marchés ruraux aux marchés des villes secondaires et aux marchés frontaliers satellites. Non bitumées, elles sont praticables seulement par les véhicules tout terrain et certains camions.

Les colporteurs les empruntent pour fournir les populations rurales en produits de consommations courants. C'est le lieu de prédilection des contrebandiers et des passeurs pour échapper aux contrôles douaniers et autres forces de sécurité.

III. Acteurs locaux du commerce intra régional

Examinons enfin, le profil des offreurs et demandeurs utilisés dans les relations d'échanges intra régionales. Le tableau n°9 ci-dessous illustre, les plus importants acteurs des marchés frontaliers du commerce intra régionale. Il s'agit d'une part du profil des offreurs et d'autre part, celle des demandeurs.

Tableau n°9
Répartition des acteurs du commerce transfrontaliers selon leurs profils

Première profil des acteurs	Deuxième profil des acteurs	Troisième profil des acteurs
Sociétés officielles	chauffeur, transporteurs, passeurs et commerçants,	forces de sécurité et de contrôle
Filiales de multinationales	Commerçants occasionnels	Transitaires
Réseaux traditionnels	Commerce de portée locale	
Nouveaux réseaux	Changeurs (monnayeurs)	

Source : Etude Ibrahim BASSOLE, 2022

1. Offreurs

Les offreurs regroupent ici quatre profils d'acteurs du commerce intra régionale : les producteurs, les intermédiaires, les réseaux et les négociants.

1.1. Producteurs

Les producteurs sont illustrés ici par des organisations paysannes.

i. Les organisations paysannes

Ils disposent d'une importante assise financière et des infrastructures de stockage, de transport capable d'influer sur le fonctionnement du marché local. Ils sont généralement organisés en structure de commercialisation pour garantir un meilleur accès de leurs productions au niveau du marché locale ou régional : Banque de céréales, warrantage, mini bourse etc. Leur activité dépasse rarement le bassin de production utilisé dans leurs activités.

1.2. Les intermédiaires

Les intermédiaires se distinguent ici par le commerce de portée locale et les changeurs (monnayers).

i. Le commerce de portée local

Il s'agit du commerce où la présence féminine est importante, les produits échangés sont les denrées agricoles ou un savoir-faire particulier. Ce type de commerce est qualifié de commerce capillaire par Labazée car les produits sont proposés en petites quantités : maïs, sorgho, mil, igname, soumbara (arôme) et feuilles de manioc. Il s'apparente à un « commerce de don » ou de troc.

ii. Les changeurs (monnayers)

Compte tenu de la parité variante des monnaies ghanéenne et guinéenne sur les marchés locaux et de leur non convertibilité par rapport au CFA, un certain nombre d'individus se chargent de faire les changes. Ces derniers ont une emprise sur ce secteur depuis l'époque précoloniale.

Il s'agit des individus issus du groupe zerma (Djerma) d'origine nigérienne et une minorité de Dioula du Mali et de Côte d'Ivoire qui se sont adaptés aux différents changements économiques apparus dans le cadre colonial puis à l'indépendance et sont très structurés.

Ils fixent les parités des monnaies, selon les cours officiels. Ils ont des représentants dans les structures bancaires qui leur donnent les taux de change officiels des monnaies du moment. Ils dévaluent et surévaluent les monnaies selon les informations reçues.

1.3. Les réseaux

Les acteurs sont illustrés ici par des réseaux traditionnels et nouveaux

1.3.1 Les réseaux traditionnels

Les réseaux traditionnels sont organisés de façon hiérarchisée, parmi lesquels on peut citer :

i. Les Yorubas

Très fortement présents à cheval sur tous les pays du Golfe du Bénin (Nigeria, Bénin, Togo et Ghana) et en Côte-d'Ivoire. Ils proposent certains produits de luxe comme les tissus et les cosmétiques. C'est un des réseaux les mieux structurés, avec le fonctionnement en son sein de dispositifs d'information (association de ressortissants de différentes localités) qui jouent un rôle de coordination, voire de régulation des transactions.

ii. Le groupe haoussa-kanouri

Limité prioritairement à quatre Etats : Nigeria, Niger, Tchad et Nord Cameroun. Les connections avec les autres réseaux ouest-africains, dioulas notamment, autour des transactions du bétail et du cola ont énormément évolué, pour se faire de nos jours autour des modes de financement informel du commerce régional.

Les Haoussa constituent en effet le pivot d'animation du marché parallèle des changes qui, comme on le verra plus loin, constitue non seulement la forme maximale de coordination de tous les acteurs, mais aussi la source première de financement du commerce régional.

ii. Le réseau Ibo

Connecté sur le commerce import-export international, il fonctionne comme un relais du trafic de produits usagés ou de contrefaçon (fripe, véhicules et pneumatiques d'occasion et pièces détachées d'engins de toute nature). A ce réseau nigérian, il faut ajouter les réseaux des Dioula islamisés et des Libano-Syriens également présents dans le transport.

Ils contrôlent les échanges de longue distance depuis l'acquisition du produit jusqu'à son transfert à destination, puis sa distribution via des boutiques situées dans les villes et même d'autres agglomérations très peuplées.

1.3.2 Les nouveaux réseaux

Les nouveaux réseaux représentent ici :

- les sociétés parapubliques et filiales des multinationales ;
- les commerçants, les transporteurs, les chauffeurs et les passeurs ;
- les agents de sécurités et de contrôle ;
- les transitaires ;
- les acteurs du commerce transfrontalier ;
- les voies de communication.

i. Les sociétés parapubliques et filiales des multinationales

Ces sociétés sont des filiales de multinationales implantées sur les territoires des Etats dont les produits circulent sur les marchés, sur les routes et très souvent sur les pistes des espaces frontaliers. Ils participent indirectement aux échanges commerciaux à travers leurs produits respectifs en circulation.

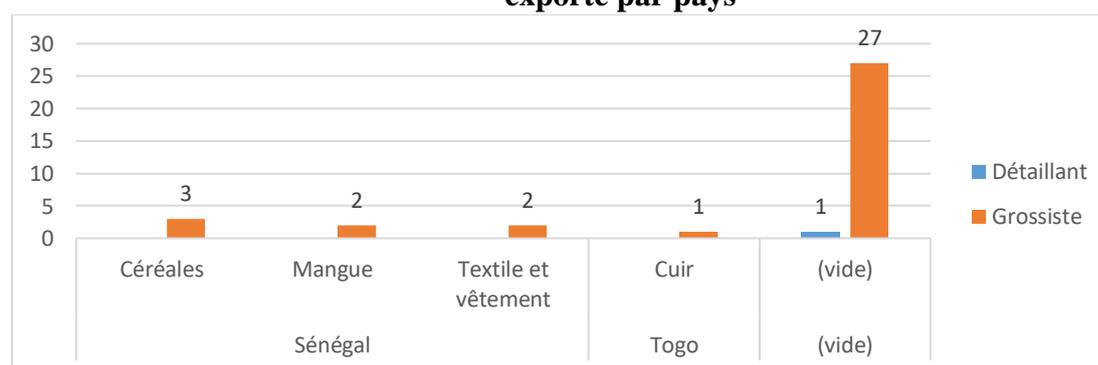
ii. Les commerçants, les transporteurs, les chauffeurs et les passeurs

Il se distingue par un très gros volume de transactions, par son fonctionnement sur de longs circuits pour relier les villes importantes de part et d'autre des frontières. Ces sociétés participent également aux échanges commerciaux à travers leurs produits respectifs en circulation.

Il s'agit surtout des petites et moyennes entreprises ivoiriennes, maliennes, burkinabés, ghanéennes, guinéennes et même nigérianes qui inondent les différentes localités frontalières et qui livrent une vive concurrence aux grandes entreprises par leurs coûts moins élevés avec des produits de moindre qualité.

Parmi les produits primaires végétale couramment exportés du Mali, la filière céréale est susceptible d'expliquer le rôle de l'effet taille utilisé dans l'activité de grossiste par rapport à celle de détail dans les relations d'échanges intra régionale (illustré dans le premier histogramme à gauche de la figure 2 ci-dessous).

Figure n°1 :
Taille de l'activité utilisée en fonction du profil type de marchandises exporté par pays



Source : Etude Ibrahim BASSOLE, 2022

iii. Les agents de sécurités et de contrôle

La composition des forces de sécurité aux postes frontaliers est la résultante des missions dévolues aux différents corps. Ces missions confèrent une présence simultanée et régulière de la police des frontières chargée du contrôle de l'immigration transfrontalière. La mission de la douane est triple : fiscale, économique et d'ordre social.

A ces deux corps, il faut ajouter dix agents phytosanitaires qui procèdent au contrôle de l'état de santé des animaux et des produits alimentaires de première nécessité destinés à la consommation sur le territoire.

iv. Les transitaires

Les transitaires ou sociétés de transit sont les seuls à déclarer en détail les marchandises importées ou exportées. Ces déclarations doivent comporter le nom et l'adresse du déclarant. S'il s'agit d'un commissionnaire en douane, sa qualité et le numéro sous lequel il est agréé, le nom et l'adresse de la caution s'il en est exigé une.

Pour les transports routiers ou aériens, la nationalité et l'immatriculation du véhicule ou de l'aéronef. Le numéro d'enregistrement de la déclaration sommaire, le nom, la profession et l'adresse du destinataire réel ou de l'expéditeur réel des marchandises, selon qu'il s'agit d'importation ou d'exportation.

v. Les acteurs du commerce transfrontalier

Ils formalisent des contrats de confiance, permettant de constituer des réseaux parfois intra régional (Bach. D, 1986) et par conséquent, ils caractérisent le moteur du marché régional.

vi. Les voies de communication

L'ensemble des marchés est relié par diverses catégories de voies de communications. Selon l'importance du marché dans l'orientation et l'organisation du commerce intra-régional, En général, les routes principales sont bitumées et en très bon état, et permettent de relier ces marchés à ceux des capitales, ainsi que les pays voisins.

Ces voies asphaltées traversent la zone du Nord au Sud et favorisent les relations entre pays du sahel d'une part et pays côtiers d'autre part.

1.4. Les négociants

Les négociants sont constitués ici par des gros importateurs

i. Les gros importateurs

Il s'agit généralement de trois à quatre négociants dominant chaque marché national, surtout connectés aux grands groupes internationaux, dont ils constituent des relais locaux. Appuyés par les pouvoirs publics des pays local, ce profil d'acteurs se distingue par l'approvisionnement des marchés locaux dans la réexportation des produits.

2. Demandeur

Les demandeurs se distinguent ici par des consommateurs et des intermédiaires.

2.1 Les consommateurs

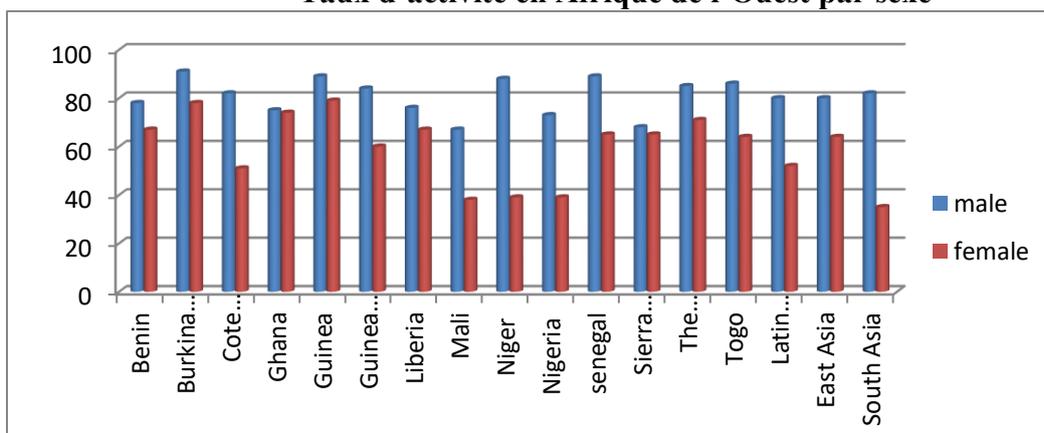
Aujourd'hui, le marché commun CEDEAO, compte plus de 300 millions de consommateurs, constitués par une population jugée jeune, selon la forme de la pyramide des âges, à l'exception du Cap vert et du Ghana où la proportion représente respectivement 31,8% et 38,6%. Il n'est donc pas étonnant que l'Afrique de l'Ouest ait connu au cours des quarante dernières années une dynamique d'urbanisation très forte.

La population urbaine est passée en moyenne de 15% à 45 % de la population totale régionale CEDEAO, comparé à l'Europe de l'Ouest, il avait fallu un siècle et demi pour enregistrer une telle évolution. Le pays le plus urbanisé est le Liberia dont la population compte 61% de citadins. La proportion du nombre d'actif s'établissait en 2010 à près de 107 millions, dont 49 millions de travailleurs ruraux.

En outre, le taux d'inactivité apparaît plus élevé en Afrique de l'Ouest, comparé à l'Asie ou l'Amérique. A ce titre, on compte au sein de la CEDEAO, environ 200 millions, d'actifs, soit 40 à 90% d'individus, considérés comme relativement peu productifs. La proportion d'actif féminine était en moyenne de 43% de la force de travail, contre 57% pour les hommes.

Ce rapport reste faible dans certains pays de l'UEMOA et le Nigéria, alors qu'elle est majoritaire au Ghana et en Sierra Léone. La *figure n°6* montre que, le taux d'activité des femmes dans les pays ouest-africains reste faible dans certains pays comme le Mali, le Niger et le Nigéria, par rapport au Ghana et au Libéria où il égale presque celui des hommes.

Figure n°2 :
Taux d'activité en Afrique de l'Ouest par sexe



Source : Banque africaine de développement, 2011.

Cependant, la forte disponibilité relative de main-d'œuvre jeune, conjuguée avec le rapport de dépendance économique élevé, exacerbé par le niveau du chômage des jeunes, restreignent la dimension du marché effectif.

2.2 Les intermédiaires

Les intermédiaires sont constitués ici par des actions des agences d'aide et le Programme Alimentaire Mondial.

2.2.1 Les actions des agences d'aide

Ils se caractérisent par la collecte des produits vivriers, les céréaliers notamment dans les pays excédentaires appuyer par les bailleurs de fonds pour approvisionner des pays déficitaires sous forme de dons.

2.2.2 Le Programme Alimentaire Mondial (PAM)

Le PAM se distingue par la collecte et l'achat des vivres destinés aux projets prioritaires d'assistance à l'éducation (les cantines scolaires) ou aux populations vulnérables.

IV. Analyse des résultats

Il ressort de notre article deux contributions majeurs, à savoir :

- i. En premier lieu, nous avons montré la faible progression des principales cultures de céréales (maïs, sorgho, riz paddy, mil) du Mali et de l'Afrique de l'Ouest, comparé à la moyenne d'Afrique subsaharienne et d'Asie du Sud-Est (illustré dans le tableau n°1 et 2) ;

En revanche, le commerce des produits primaires, en particulier agricole est dominé par les micros entreprises, alors qu'au niveau des échanges, on constate une organisation des micros et petites entreprises en réseaux ;

- ii. En second lieu, nous avons montré le profil des acteurs locaux, il s'agit principalement de trois profils (illustré dans le tableau n°9) :
 - le premier profil des acteurs concerne les sociétés officiels, les réseaux traditionnels et les nouveaux réseaux ;
 - le deuxième profil des acteurs porte sur des intermédiaires notamment,
 - o les chauffeurs, les transporteurs et les passeurs ;
 - o les commerçants (occasionnels, portée locale) et les changeurs (monnayeurs) ;
 - le troisième profil des acteurs représente les transitaires, la sécurité et le contrôle frontalier ;

En effet, on peut constater ces résultats dans certaines études similaires parmi lesquels celle observé par (Blein, et al., 2008) sur les potentialités agricoles de l'Afrique de l'Ouest, qui montre la faible progression des principales cultures de céréales,

Conclusion

Au terme de notre article sur l'analyse du lien entre micro entreprise de production végétale et échange intra régionale du Mali à l'intérieur de l'espace CEDEAO. Deux principaux résultats se révèlent de notre article :

- i. d'une part, nous avons montré la faible progression des principales cultures de céréales (maïs, sorgho, riz paddy, mil) du Mali et de l'Afrique de l'Ouest, comparé à d'autre région comme l'Afrique subsaharienne et l'Asie du Sud-Est,
- ii. d'autre part, nous avons identifié le profil des acteurs locaux utilisés dans les échanges intra régionale de production végétale.
- iii. En fin, le commerce des produits primaires, en particulier agricole est dominé par les micros entreprises, alors qu'au niveau des échanges, on constate une organisation des micros et petites entreprises en réseaux.

Pour illustrer les contraintes qui pèsent sur le développement de l'entreprise dans le commerce intra régional, deux contraintes ont attiré notre attention, notamment :

Le développement des infrastructures économiques de base liées au commerce régional ;
Le renforcement des chaînes de valeur locales et régionales ;

Notre piste de solution est la suivante :

Dans cas 1 : Étant donné l'ampleur et la portée des besoins en infrastructure, en Afrique de l'Ouest, il existe deux approches en la matière :

- l'approche continentale, basé sur le rôle stratégique du NEPAD dans le cadre du financement des infrastructures régionales (CEDEAO et UEMOA en particulier);
- l'approche régionale, favoriser par le succès de la région dans le développement des d'infrastructures de télécommunications (Intelcom I et II)

Dans cas 2 : Les chaînes de valeur locales et régionales jouent un rôle moteur dans l'élargissement du marché commun, notamment celle intra régional. Elles ont également un effet d'entraînement positif sur le secteur manufacturier :

- Pour les entreprises nationales ayant un potentiel d'exportation ;
- Pour celles qui produisent principalement pour satisfaire la demande nationale.

Dans notre région, l'importance des chaînes de valeur régionales, basé sur la stratégie du développement de l'entreprise à l'intérieur de la CEDEAO peut améliorer le niveau du commerce intra régional.

En termes de perspective, il serait donc intéressant de prolonger ce sujet à l'union monétaire qui est censée influencer les échanges dans la mesure où elle implique une réduction de l'incertitude sur le taux de change, des coûts de transaction et simplifie le calcul des coûts et les décisions de fixation des prix.

Ils indiquent par ailleurs que, les effets frontières seraient renforcés par l'utilisation d'une monnaie unique. Ainsi, les effets d'une union monétaire favoriseraient l'accroissement du commerce bilatéral, une augmentation du taux d'ouverture global, une création nette de commerce et la stabilité des échanges.

Enfin, il s'agit d'un sujet important mais très peu abordé dans les études empiriques. Nous espérons que les résultats que nous avons obtenus dans cet article susciteront plus d'investigations empiriques et théoriques pour d'autres mécanismes ou analyses du commerce extérieur du pays.

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

Bernardet, P. (1984) Association agriculture-élevage en Afrique : les Peuls semi-transhumants de Côte-d'Ivoire, Paris, Éd. Harmattan, 1984, pp 3-5;

CILSS (2010), Commerce Transfrontalier et Sécurité Alimentaire en Afrique de l'Ouest, 1-7p

CIRAD & CILSS, 2009 : Bassins de production et de consommation des cultures vivrières en Afrique de l'Ouest et du Centre, 1-40p

CNUCED, 2013 : commerce intra-Africain : Libérer le dynamisme du secteur privé, Washington, Banque mondiale, 20-70p

Dabié Désiré Axel NASSA (2005), Commerce transfrontalier et structuration de l'espace au Nord de la Côte d'Ivoire, p 7-304.

Gregoire E, 1993 : La trilogie des réseaux marchands haoussas : un clientélisme social, religieux et étatique, Paris : Editions Karthala, pp 71 – 99 ;

Gregoire E, 1991 : Les chemins de la contrebande : étude des réseaux commerciaux en pays Haoussa. Cahiers d'Etudes Africaines, n° 124, pp 509 – 532 ;

Gregoire E, 1989 : Etat et réseaux marchands dans le commerce des vivres au Niger.- 7 p.

Grégoire E. et Labazee E. (1993). Grands commerçants d'Afrique de l'Ouest, logiques et

- pratiques d'un groupe d'hommes d'affaires contemporains, Orstom, éd. Kartala, 527-546
- Kouassi B., Sirpé G., Gogué A. (2006), Commerce des produits agricoles et sécurité alimentaire durable en Afrique de l'Ouest, Karthala, Paris, 1-22p ;
- Krugman P (1991). Géographie du commerce, presse universitaire (MIT), Cambridge, 3p ;
- Mahaman Moustapha Mamadou Koné (2015), Marchands ouest-africains et marchés frontaliers : construction d'une communauté d'affaires, 3-22p ;
- Melo, J. de, C. Montenegro et A. Panagariya, (1993), « L'intégration régionale, hier et aujourd'hui », Revue d'économie du développement, n° 2, p. 7-49
- MDR, 2014 : Plan National D'investissement dans le secteur Agricole, 2014, 3-25p
- Ibrahim Bassolé (2015), Analyse des déterminants des exportations du Mali dans l'espace CEDEAO, 6-44p;
- Ibrahim Bassolé (2022), Développement de l'entreprise et commerce intra régional du Mali à l'intérieur de l'espace CEDEAO, 6-44p
- Igué J.O. 2010. Les bases économiques de l'Afrique de l'Ouest précoloniale, Maitrise de l'espace et développement en Afrique : Etat des lieux. Paris, Karthala, 99-113p;
- Igué J.O. 2010. Les nouvelles stratégies de développement territorial en Afrique de l'Ouest, Maitrise de l'espace et développement en Afrique : Etat des lieux. Paris, Karthala, 209-222p ;
- Olivier Cadot version révisée, 2009 : Stratégie de développement du commerce au Mali, HAL Id: halshs-02136699
- Paul A. Samuelson et Douglas D. Nordhaus (2000), Economie, 16^{ème} édition, Economica, .3-35p
- Robert H. Frank et Ben S. Bernanke (2009), principes d'Economie, 4e édition, Economica, .1-7p
- Rankin, Söderbom et Teal (2006), exportation des entreprises manufacturiers en Afrique Subsaharien, 71–87p;
- Rapport d'Enquête n°1: sur les opérations d'échanges intra régionale des chauffeurs et transporteurs du Mali, 1-7p ;
- Rapport d'Enquête n°2: sur les opérations d'échanges intra régionale des commerçants du Mali, 1-5p
- ROPPA et LARES, 2012 : les céréales au cœur d'une Afrique de l'Ouest nourricière, 10-30p